



RTS28 – Rapport annuel pour l'année 2018 relatif à la sélection des intermédiaires aux fins d'exécution des ordres (Réception Transmission d'Ordres pour compte de tiers) transmis par la Banque Privée de ROTHSHILD MARTIN MAUREL, pour le compte de ses clients non-professionnels. Rothschild Martin Maurel applique pour le traitement des ordres de l'ensemble de ses clients de la Banque Privée le niveau de protection exigé pour un client non-professionnel.

Reporting clients non-professionnels					
Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - AI Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)				
Nombre moyen d'ordres <1 par jour ouvrable au cours de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
INSTINET	48%	46%	-	-	-
LEI 213800MXAKR2LA1VBM44					
ITG	31%	41%	-	-	-
LEI 213800EEC95PRUCEUP63					
KEPLER	5%	0%	-	-	-
LEI 9695005EOZG9X8IRJD84					
EXANE	5%	5%	-	-	-
LEI 969500UP76J52A9OXU27					
MACQUARIE	4%	1%	-	-	-
LEI 549300GX4FPMFF91RJ37					

Reporting clients non-professionnels					
Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - AII Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)				
Nombre moyen d'ordres <1 par jour ouvrable au cours de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
INSTINET	36%	38%	-	-	-
LEI 213800MXAKR2LA1VBM44					
ITG	25%	32%	-	-	-
LEI 213800EEC95PRUCEUP63					
EXANE	19%	11%	-	-	-
LEI 969500UP76J52A9OXU27					
KEPLER	6%	1%	-	-	-
LEI 9695005EOZG9X8IRJD84					
GILBERT DUPONT	4%	3%	-	-	-
LEI 969500UEQ3U3P21QNJ13					

Reporting clients non-professionnels					
Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - AIII Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Nombre moyen d'ordres <1 par jour ouvrable au cours de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
INSTINET	46%	73%	-	-	-
LEI 213800MXAKR2LA1VBM44					
MACQUARIE	18%	2%	-	-	-
LEI 549300GX4FPMFF91RJ37					
ITG	16%	6%	-	-	-
LEI 213800EEC95PRUCEUP63					
RAYMOND JAMES	7%	8%	-	-	-
LEI 969500WM8LJ7ZN7I9K64					
EXANE	7%	2%	-	-	-
LEI 969500UP76J52A9OXU27					



Reporting clients non-professionnels					
Catégorie d'instruments	Obligations et instruments assimilés				
Nombre moyen d'ordres <1 par jour ouvrable au cours de l'année précédente	OUI				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
VALCOURT LEI 213800QCVCQX88M5U770	34%	15%	-	-	-
JPM LEI K6Q0W1PS1L104IQL9C32	24%	48%	-	-	-
MS LEI PQUHN3JPFGFNFB653	12%	7%	-	-	-
ODDO LEI 9695002I9DJHZ3449066	11%	8%	-	-	-
HSBC LEI MP615ZYZBEU3UXPYFY54	9%	10%	-	-	-



Analyse du suivi de la qualité d'exécution pour les ordres traités en 2018

Une explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution

Les ordres de la clientèle privée (gestion sous mandat, conseil et RTO) sont traités par la table de négociation de RMM. La table de négociation réceptionne les ordres initiés par les banquiers et gérants privés et les transmet aux brokers agréés via Bloomberg pour exécution. Les critères de sélection des intermédiaires d'exécution sont : la nature de l'ordre (actions, obligations, ETF...), la taille de l'ordre, le prix d'exécution, le coût, la rapidité d'exécution, la taille et la liquidité de l'ordre, la probabilité d'exécution et de règlement. La qualité des différents intermédiaires agréés est jugée sur l'ensemble de ces critères. Un comité spécifique se réunit semestriellement afin d'analyser les intermédiaires selon les critères retenus.

Une description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres

N.A

Une description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

N.A, aucun accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant des paiements effectués ou reçus, rabais, remises ou avantages non monétaires.

Une explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise

Aucune modification des plates-formes d'exécution.

Une explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres

RMM est soumis à l'obligation d'agir au mieux des intérêts des clients. Les ordres transmis par RMM pour exécution sont équitables et conformes aux critères d'exécution applicables.

Une indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client

RMM peut choisir d'autres critères comme : la taille de l'ordre, la faible liquidité d'un titre, l'expertise d'un intermédiaire sur certains titres, la rapidité d'exécution et enfin la probabilité du règlement.

Une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575

Afin de contrôler la meilleure exécution, un suivi mensuel (TCA : Transaction Cost Analysis) est produit et analysé.

S'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

N.A